



Demande de certificat d'autorisation de changement d'usage résidentiel

Coût : 125,00\$

INFORMATIONS POUR L'ÉMISSION DU PERMIS

- Ceci constitue une demande d'étude du dossier en vue de l'obtention du permis.
- Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu le permis.
- Veuillez remplir toutes les informations demandées dans ce formulaire avec le maximum de précisions.
- La Municipalité a un délai de trente (30) jours pour émettre le permis lorsque la demande est jugée complète. Après un délai de 180 jours, la municipalité peut clore un dossier de demande incomplète.
- Le paiement des frais est exigé à l'ouverture de la demande.
- Les taxes municipales doivent être payées.
- L'information incluse dans ce formulaire n'est qu'une partie de la réglementation. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.
- Tout changement apporté lors des travaux doit faire l'objet de l'approbation de l'officier désigné.
- Veuillez communiquer au (819) 986-7470 au poste 225 lorsque les travaux seront complétés.

DOCUMENTS À FOURNIR AVEC VOTRE DEMANDE DE PERMIS

1. Plans à l'échelle indiquant : - L'aménagement intérieur AVANT et APRÈS le changement d'usage; - L'usage de chacune des pièces.	<input type="checkbox"/>
2. Attestation d'un ingénieur, membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ou d'un technologue membre de la Corporation des technologues professionnels des sciences appliquées du Québec indiquant : - Que l'installation septique est conforme à l'usage prévu.	<input type="checkbox"/>
3. Description du projet	<input type="checkbox"/>
4. Enseigne (peut nécessiter un permis)	<input type="checkbox"/>

DISPOSITIONS RELATIVES AU CHANGEMENT D'USAGE RÉSIDENTIEL

1. Règlement 2025-008, article 42 – Usages additionnels à l'habitation

Les bureaux professionnels et les activités artisanales sont permis comme usage additionnel à l'habitation aux conditions suivantes :

- Il est localisé à l'intérieur du bâtiment principal;
- Il est à l'usage exclusif de l'occupant de l'habitation;
- Une seule enseigne détachée d'une superficie maximale d'un mètre carré et d'une hauteur maximale de 3 mètres est autorisée;
- Il occupe une superficie maximale de 25 % de la superficie de plancher du bâtiment;
- Aucun entreposage extérieur n'est autorisé;
- Aucun étalage n'est visible de l'extérieur.

2. Règlement 2025-008, article 43 - Usages additionnels dans un bâtiment accessoire

Un usage additionnel est autorisé dans un bâtiment accessoire à un bâtiment principal occupé par un usage de la classe d'usage « habitation unifamiliale (H1) » aux conditions suivantes :

- Seuls les usages additionnels suivants sont autorisés :
 1. Un usage de la catégorie d'usage commerce (C) faisant partie des sous-classes d'usages C1-5, C1-7, C1-9, C1-10 et C2-7;
- Le terrain où s'exerce l'usage additionnel doit avoir au moins 4 500 m²;
- Un seul bâtiment accessoire occupé par un usage additionnel est autorisé;
- L'usage additionnel doit être exercé par un occupant de l'habitation unifamiliale;
- L'entreposage et l'étalage extérieur sont interdits;
- Une seule enseigne détachée d'une superficie maximale d'un mètre carré et d'une hauteur maximale de 3 mètres est autorisée.

3. Règlement 2025-008, article 54 – Entreposage de véhicule et machinerie

Dans les zones MU, RU et RT, le stationnement et l'entreposage de véhicule et machinerie de construction ou de transport sont strictement prohibés.

Malgré le premier alinéa, dans les zones MU, RU et RT, l'entreposage des véhicules de petites tailles comme des camionnettes, des automobiles, des fourgonnettes ou des camions de service légers d'une capacité maximum de 2 tonnes et ayant une longueur inférieure ou égale à 6 mètres et dont le nombre n'excède pas 1 est autorisé.

IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom(s) du/des propriétaire(s) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone résidence :

Téléphone travail :

Téléphone cellulaire :

Courriel :

INFORMATIONS SUR LE COMMERCE

Type de bâtiment :

Superficie totale du plancher du bâtiment :

Superficie du local : (25% max. du plancher du bâtiment résidentiel)

Usage actuel du local :

Usage projeté :

Type de commerce :

Nom de l'entreprise :

No RBQ :

Nombres de véhicules commerciaux :

Nombre de stationnements :

Nombre d'employés :

Date d'occupation :

Date de début des activités :

Heures d'ouverture

Lundi :

Mardi :

Mercredi :

Jeudi :

Vendredi :

Samedi :

Dimanche :

Si dans un bâtiment secondaire

Superficie du lot (min. 4500 m²) :

Superficie du bâtiment secondaire :

Usage antérieur du local :

Système septique

Type d'installation septique :

Date d'installation septique :

Débit de conception :

DESCRIPTION DU PROJET

ÉCHÉANCE ET COÛT

Date prévue de début des travaux :		Coût des travaux :	
Date prévue de fin des travaux :			

Je _____ soussigné, déclare que les renseignements ci-haut donnés, sont exacts et si le permis ou certificat demandé m'est accordé, je me conformerai aux règlements d'urbanisme applicables et aux lois pouvant s'y rapporter.

En signant cette demande de permis, je consens à ce que les documents techniques fournis en appui à cette demande soient communiqués aux propriétaires futurs de la propriété et je renonce à l'avis aux tiers prévu à l'article 25 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Signature du requérant

Date

Mise à jour : mars 2026